

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 65 - Juillet 2014

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio

Les nouveaux rythmes scolaires à l'école Pierre Goujon

Suite à la réforme des rythmes scolaires engagée par le gouvernement, le groupe scolaire Pierre Goujon va connaître des modifications dans l'aménagement de sa semaine à la rentrée de Septembre 2014, comme toutes les écoles de France. Le choix de la commune, qui a été validé par l'inspection académique en Avril dernier, consiste à *placer la demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin, et à allonger la pause de la mi-journée les autres jours*. Cette pause méridienne sera organisée de façon à proposer à tous les enfants un temps qualitatif, reposant et riche, afin que chacun d'eux puisse reprendre la classe dans les meilleures dispositions.



Les réflexions qui ont amené à cette décision ont toujours été animées par un seul objectif : *trouver la meilleure organisation pour le bien être des enfants*. D'après les spécialistes, il s'avère que le temps juste après le repas n'est pas le plus favorable aux apprentissages, mais il est beaucoup plus propice à des activités périscolaires calmes, ou même à du temps de repos pour les plus jeunes. Ce choix prend en compte également les spécificités de notre commune : la participation massive à la cantine scolaire (supérieure à 85%), une forte participation à la garderie du soir si les journées avaient été raccourcies (une large majorité des élèves auraient été inscrits entre 15h45 et 16h30) et l'expérience et le professionnalisme reconnue de l'équipe des personnels municipaux du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole),

qui proposent déjà des activités aux enfants sur le temps de mi-journée. De plus, la réforme impose une cinquième matinée de travail, afin de favoriser les apprentissages sur le temps le plus propice.

La municipalité a choisi de travailler sur *l'allongement de la pause de la mi-journée à la fin de l'année scolaire 2012-2013*, après une importante consultation avec les différents acteurs de l'école. Le travail pour définir précisément les horaires s'est ensuite déroulé au sein d'une commission extra-municipale associant des enseignants, des parents d'élèves élus, des employés municipaux et des élus. Un projet éducatif territorial (PEDT), en cours de finalisation, a été établi avec cette même équipe. Il précise les grands objectifs éducatifs pour les temps périscolaires. Il fera l'objet d'évolutions tout au long de l'année scolaire 2014-2015 afin de renforcer la qualité des services proposés. Un *Comité de suivi extra municipal* se réunira régulièrement et veillera à la bonne mise en œuvre du projet et pourra proposer et apporter des améliorations dans l'organisation de ce temps méridien, tout au long de l'année et des années suivantes.

Le succès de cette réforme des rythmes scolaires dépendra d'une bonne articulation des différents temps proposés aux enfants, ainsi que de la qualité des nouvelles activités périscolaires. Pour cela, les animateurs du CLAE, les ATSEM et le personnel de la médiathèque seront mobilisés. Ils accompagneront, comme ils le font déjà, nos enfants tout au long de l'année et seront toujours attentifs à leurs besoins. Des partenariats avec les associations du village viendront enrichir et diversifier l'offre d'activités.

C'est sur ces aspects qu'il faudra poursuivre le travail avec énergie dès la rentrée 2014, afin que nos enfants puissent tirer le plus grand bénéfice de cette réforme nationale qui a pour objectif une plus grande réussite scolaire.

Marielle FABRE
Adjointe au Maire



Nouveaux rythmes scolaires : les aspects pratiques

Horaires Groupe scolaire Pierre Goujon

Matinées du Lundi au Vendredi

Accueil : 8h35-8h45

Sortie maternelle : 11h35-11h45

Sortie élémentaire : 11h45

Après-midi du Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Maternelle : soit 13h20 - 13h35 (si votre enfant souhaite participer aux activités périscolaires), soit 14h10 - 14h20 (pour le retour en classe)

Elémentaire : soit 13h15 - 13h25 (si votre enfant souhaite participer aux activités périscolaires) soit 14h10 - 14h20 (pour le retour en classe)

Période d'accueil périscolaire

Le matin : à partir de 7h30

L'après-midi : après la classe jusqu'à 18h

Mercredi midi : après la classe jusqu'à 12h30 (une navette amènera les enfants inscrits au Centre de Loisirs vers 12h).

AGENDA DE JUILLET



1	FOYER RURAL <i>Apéritif de fin d'année</i>
4	FESTIVAL DE GADAGNE <i>Soirée "Fiesta Bohémienne"</i>
5	FESTIVAL DE GADAGNE <i>Safari photos et selfie, Dictée provençale, Visite du vieux village, Gourmandines, concert de jazz</i>
6	RETROUVAILLES P. GOUJON <i>Pique-nique sur Campbeau</i>
7	MAIRIE <i>Conseil Municipal</i>
9	MEDIATHEQUE <i>Déj' lecture</i>
13	COMITE DES FETES <i>Repas traditionnel</i>
31	MAIRIE <i>Commémoration de 14-18</i>

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2014

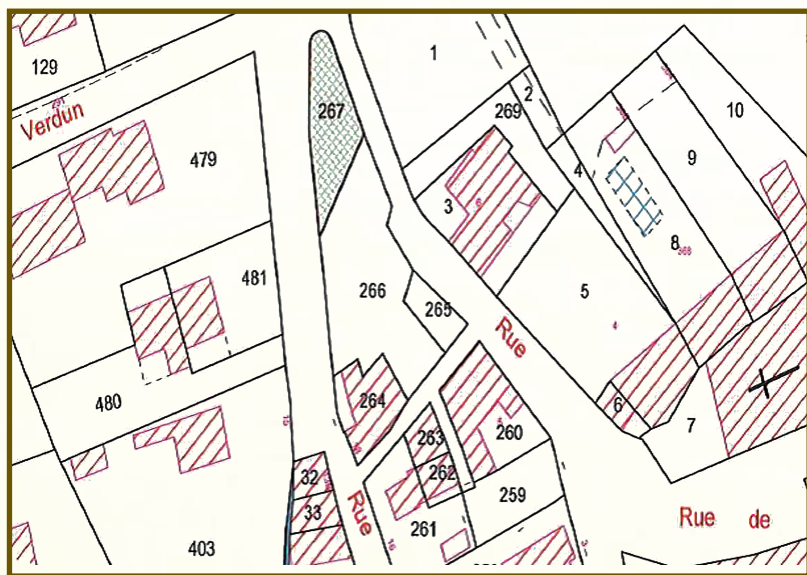
Tous les élus étaient présents,
sauf Mme Jaulent et M. Trives absents excusés.

Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Conformément aux dispositions prises lors de la séance du 28 avril dernier, le conseil municipal a procédé à l'élection des trois titulaires et des trois suppléants qui constitueront cette commission.

Acquisition d'un terrain cadastré section AA n° 267

En 2013, la Commune a acheté les parcelles 266 et 264. La propriétaire de la **parcelle 267** d'une superficie de 164 m² a proposé de céder ce terrain, au prix de 30 € le m², soit un total de 4920 €. Le conseil municipal en a approuvé l'acquisition. Cela permettra ainsi à la commune d'être propriétaire d'un ensemble dont elle pourra garantir la mise en valeur paysagère.



Modification du tableau des effectifs

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Le conseil a donc modifié le tableau des effectifs pour tenir compte de l'avancement de grade d'un agent, en créant **1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe** à temps non complet.

Par ailleurs, dans le cadre du recrutement du nouveau **Directeur des Services Techniques**, il a créé **1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe** à temps complet, correspondant au grade de l'agent concerné.

Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat (75 % du taux horaire brut du S.M.I.C.) liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (*contenu du poste, tutorat, formation...*). Le contrat de travail (de droit privé) bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est normalement de 35 heures par semaine, la durée du contrat est de 36 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Création des Commissions municipales et désignation de leurs membres

Le conseil peut créer des commissions municipales pour améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations. Commissions d'étude, elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Le Maire est président de droit de chaque commission municipale. Le conseil a décidé de créer les commissions permanentes suivantes :

Commissions	Nombre de membres
Action culturelle, Médiathèque	10
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	8
Enfance, adolescence, affaires scolaires	8
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	8
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	10
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	12
Communication	8
Finances	8

Afin de permettre la représentation des listes minoritaires dans ces commissions, un siège leur est réservé. Chacune des listes a ainsi pu proposer un candidat.

Par ailleurs, les commissions étant tenues de se réunir dans les huit jours qui suivent leur création, toutes les commissions seront réunies **le 4 juin à partir de 18 heures**.

Médiathèque : demande de subvention pour l'espace e-cg

La Médiathèque propose des ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que de l'accompagnement individuel pour la prise en main d'un ordinateur ou d'un logiciel et pour la réalisation de démarches en ligne.

Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du dispositif *espace E-CG* *Vaucluse* porté par le Conseil Général. A ce titre, la Commune peut bénéficier d'une subvention de 4 000 euros. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général pour ce dossier.

Demande de subvention au Centre National du Livre

Le Centre National du Livre peut attribuer une aide thématique qui a pour objet d'abonder les bibliothèques en vue du développement de leurs collections sur un ou plusieurs thèmes. La Médiathèque souhaite acquérir des ouvrages sur le thème de *contes et livres illustrés pour la jeunesse* pour un montant total de 1318,34 €. Cette action entrant dans le cadre de l'aide proposée, le conseil en sollicitera l'attribution auprès du C.N.L.

Création d'un emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Dans le cadre du contrat unique d'insertion le conseil municipal a décidé de créer un emploi de **C.A.E**. Il s'agit d'un contrat aidé (réservé notamment aux collectivités), qui concerne des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Le conseil municipal a approuvé la création d'un poste de 35 heures hebdomadaires aux *Espaces verts* pour une durée de 6 mois, renouvelable.

Création d'un Emploi d'Avenir

Les Emplois d'Avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. L'objectif est de permettre une première expérience professionnelle réussie pour que les jeunes puissent acquérir des compétences et accéder à un poste stable.

Ces emplois sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans emploi, titulaires au mieux d'un CAP/BEP, et en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois sur les 12 derniers mois.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 7 juillet à 18h30

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

UNE POINTE D'HUMOUR

Je me suis rendu compte que j'avais pris de l'âge le jour où j'ai constaté que je passais plus de temps à bavarder avec les pharmaciens qu'avec les patrons de bistrot.

Michel AUDIARD

PROGRAMME DU FESTIVAL



VENDREDI 4 JUILLET

21 h 45 – Jardin de la Treille

Fiesta Bohémienne

Chants et danses tziganes avec les **GITANO FAMILY**

SAMEDI 5 JUILLET

10 h - Place de la Pastière

Safari photos et selfies

16 h -Salle A. Tavan

Dictée en provençal organisée par l'Escolo de Font-Segugno (inscriptions à partir de 15h) suivie d'une présentation de la **Sorgue**, place du Marché (par Pierre Courbet).

17 h 30 - Départ place de l'Eglise

Visite du Vieux village en compagnie de guides conférencières de l'OTI

19 h 30 - Place de la Pastière Apéro de l'Association «La Cigale»

Offert par les Commerçants, Artisans et Professions libérales du village

A partir de 20 h - Place de la Pastière

Les Gourmandines

Dégustation de vins et cuisine régionale

21 h 30 - Place de la Pastière

Concert de musique jazz

Avec Alain Martien



DIMANCHE 13 JUILLET

A partir de 19 h - A l'Arbousière

Repas Traditionnel et Balèti

REPAS DU 13 JUILLET

Dans le cadre du Festival, le Comité des Fêtes organise le

Dimanche 13 juillet,

en soirée, à la salle des Fêtes l'Arbousière

LE REPAS TRADITIONNEL

Adulte : 18 € – Enfant : 9 €

Réservation en Mairie avant le 8 juillet dernier délai.

Un grand écran sera installé dans la salle pour permettre aux amateurs de suivre la finale de la Coupe du Monde de football

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour permettre à chacun de découvrir les associations existantes de notre village, et éventuellement faciliter les inscriptions de rentrée qui pourraient se faire ce jour-là, le **Forum des Associations** aura lieu le

Samedi 6 Septembre 2014

Place de la Poste, de 9 h à midi.

SAFARI PHOTO SELFE*

*réalisation d'un autoportrait photographique à l'aide d'un smartphone

CONCOURS
ouvert à TOUS

SAMEDI
5 JUILLET

dans Gadagne

GRATUIT

SELFIE : 2 THEMES

AU CHOIX

Selfie le plus original

ou

Selfie avec un arrière plan reconnaissable de Gadagne

PHOTOS : 1 THEME

La plus jolie photo représentant une porte ou un élément de porte de Gadagne

A gagner : bons d'achat chez Photo Sphère, repas dans les restaurants de Gadagne, bons cadeau Décathlon...

Résultats le 13 juillet

Inscription place de La Pastière de 9h à 17h
Règlement complet sur place



Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE MOYEN AGE

UNE PERIODE INCERTAINE

Entre la période de la colonisation romaine et le moyen âge, nous disposons de très peu d'éléments sur ce que fut la vie des hommes qui vécurent sur notre territoire.

Quelques suppositions, eu égard à la proximité avec Avignon, font penser que lors de l'invasion de la Gaule méridionale par les Lombards, notre village fut occupé. De même que, lors de l'invasion des Sarrasins dans les années 730, on peut penser que Châteauneuf suivit la fortune d'Avignon. Mais rien n'est moins sûr.

Ce fut au cours du haut Moyen Âge qu'un **vicus** (nom latin donné à une petite agglomération) s'installa à Campbeau. Des fouilles anciennes, faites en 1887 et 1912, ont permis d'exhumer, la première fois dix-huit sépultures, la seconde dix-sept. Au Xe siècle, le village fortifié qui s'est formé sur son emplacement actuel autour d'un **castrum** (camp fortifié), prit une **hache** comme emblème (elle figurait sur différentes portes de la cité et on en a retrouvé une rue des Bourgades, sur la maison où vécut Gimet). Son nom est attesté comme **Castèu Nòu Destrau** (*Châteauneuf la Hache* en provençal) au XIIe siècle.



La hache sur une maison de la rue des Bourgades

Dans l'incertitude, on peut simplement « conclure, en se basant sur les estimations assignant au cimetière de Campbeau l'antiquité la moins lointaine, que le lieu qui devint plus tard Châteauneuf était habité par une importante agglomération donc bien avant d'avoir reçu le nom de Châteauneuf et avant que le château fut construit » (Gimet et Brémond).

C'est seulement à partir de la construction du château - qu'on s'accorde à situer vers 1150 - que nous voyons apparaître pour la première fois le nom de **Châteauneuf**, et que des documents permettront de retracer plus précisément son histoire.

LE CHATEAU

Age d'or de la construction, le XIIIe siècle permet à la France de se couvrir de cathédrales et aux Châteauneuf de se multiplier. En même temps que notre premier seigneur construisait le nôtre, son cousin Béranger édifiait *Châteauneuf Calcernier*, aujourd'hui Châteauneuf du Pape.



Le vieux château et sa coquille

Issu d'une famille originaire de la région d'Uzès (les Sabran Amic), c'est Giraud Amic qui prendra le premier le titre de seigneur de Châteauneuf (ceux de seigneur de Vedène et du Thor qui étaient portés par ses aïeux ne passeront qu'en second lieu).

La situation géographique dominant la plaine constituait une position stratégique de premier ordre, conférant au château le caractère d'une véritable forteresse. Un mur d'enceinte du village fut vraisemblablement construit à la même époque pour la protection des habitants. Il reste encore de beaux vestiges de cette fortification, notamment le **Portail Vieux**, en face de la Fontaine de l'Orme.



Le Portail Vieux ou Porte de l'Horloge

Ce fief, sous le suzeraineté des comtes de Toulouse, marquis de Provence, fut alors attribué comme mense (*revenu ecclésiastique attribué soit à l'évêque ou à l'abbé*) à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. Puis, il échut, en mai 1162, à Giraud Amic, cadet de la maison de Sabran. Il prit désormais comme nom **Castrum novum Giraudi Amici ou Castèu Nòu de Moussen Giraud**. Mais cette famille dut partager sa seigneurie avec les templiers. Une « *Maison du Temple* » est attestée dès 1170. Ainsi qu'un legs de terres, près des rives de la Sorgue, au lieu-dit le Cénot, en 1214.

Le château était vaste. Il s'étendait depuis la route établie sur le plateau de Campbeau au nord, jusqu'au-delà de la rue de l'Eglise au sud. En effet, les bâtiments qui longent cette rue au sud, étaient les caves du seigneur. La rue du Cellier s'appelait autrefois la *rue du Tinau* (cellier, cave en provençal).

A l'est, les murailles bordaient la rue de la Glacière et, à l'ouest débordaient la plateforme du parvis de l'église. Un cimetière y était attenant, là où se trouve l'actuelle croix de mission.

La croix de mission et l'emplacement du cimetière ancien



gne, village provençal



Les murailles du château
et la Tour du Jas



Le château comportait deux hautes tours. L'une d'elles, creuse, a été en partie détruite pour créer le parvis de l'église. D'après le croquis de la carte du **père Bonfa**, dressée en 1696, ce château était l'un des plus importants de la région.

Sa chapelle fut celle autour de laquelle se construisit l'église. L'actuelle chapelle Sainte-Anne, au sud est de notre lieu de culte, renferme toutes les dépouilles mortelles des seigneurs qui gouvernèrent notre communauté.

A la Révolution, les occupants ayant tranquillement déménagé leurs biens dans leur hôtel d'Avignon, le château ne fut ni pillé (car il était vide) ni incendié.

Le 22 février 1794 (4 ventôse an II), le juge de paix vint vérifier les scellés déjà apposés au château, pour en faire l'inventaire. Mais, laissé ensuite sans surveillance, le château fut lentement dévasté et ses pierres emportées une à une. Ces "prélèvements" continueront des années durant. « Ses portes, fenêtres, serrures, ornent sans doute encore des maisons du village » (C. Roure).

Les ruines du château seront rachetées par une religieuse (Dame Joséphine Damarise Portier), ancienne institutrice, qui voulait y créer un refuge pour les pauvres. Mais son projet ne verra pas le jour, faute de moyens.

Les restaurations successives qui ont été entreprises depuis, ne donnent aucune idée de ce qu'était sa taille autrefois, ni de son importance.



Une vue du château actuel
(aquarelle de Véronique Fournet - 2007)

L'ÉGLISE

Dans le transept sud se trouve la chapelle du château, à partir de laquelle l'église fut construite. Dans cette chapelle sont enterrés les seigneurs du village : les Giraud-Amic, les Simiane et presque tous les Gadagne. L'église aurait été construite au début du XIII^e siècle. Elle est de style roman. Son chœur, à l'extérieur, est de forme pentagonale, avec un toit en pierre. L'abside est dite en "cul de four". Le 2 août 1562 (Guerres de religion), le baron des Adrets, huguenot, fit incendier l'église et le presbytère attenant. Le prêtre fut massacré. Jusqu'en 1774, on enterra les gens de qualité dans l'église. Le clocher qui portait un toit de tuiles à quatre pentes fut arasé en 1832, pour l'installation d'un poste du télégraphe Chappe.



On aperçoit, à gauche, la tour creuse démolie partiellement

La paroisse est placée sous la protection de Saint-Jean, patron des moissonneurs, dont on célèbre la fête votive vers le 24 juin.

LES APPARTEMENTS DU CHATEAU

Le château subit bien évidemment de nombreuses modifications au cours des siècles. Mais nous avons une description précise de sa configuration à la veille de la Révolution française, grâce à *L'Inventaire* établi en 1769, à la mort de Joseph-Louis, III^e Duc de Gadagne.

Le château se composait de trois étages et comportait :

Au rez-de-chaussée : un appartement avec antichambre, salon, chambre et salle à côté ; un garde-meuble, un office, une cuisine et la chambre du maître d'hôtel, une bibliothèque et une cave ;

Au premier étage : une salle basse, un appartement comprenant un cabinet de travail, un cabinet de toilette et une garde-robe (WC), la grande salle du château, un petit salon avec garde-robe, un grand salon avec garde-robe, cabinet rond et cabinet bleu, la chapelle avec une grande armoire *, et l'appartement de Madame : antichambre, chambre, cabinet de toilette, garde-robe et chambre de la femme de chambre.

A l'étage supérieur : 13 chambres mansardées pour les domestiques, une salle de repassage, la salle et le cabinet d'archives.

L'Inventaire décrivait également le mobilier de ce grand château, l'un des plus grands et des plus beaux parmi ceux des villages du Comtat. Il reflétait la vie confortable de ces grands seigneurs que furent les ducs de Gadagne. L'abondance des oeuvres d'art décrites (tapisseries, glaces innombrables, tableaux et objets) donne une idée de leur richesse.

NB. Cette chapelle se trouve dans l'église actuelle, au sud-est de l'édifice, et l'encadrement de pierre de la porte d'entrée est visible sur la façade sud de l'église.

AMISTANÇO

L'atelier de peinture de l'*Amistanço* sera fermé à compter du lundi 7 juillet.

Réouverture le lundi 1^{er} septembre.



Bonnes vacances à tous

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Ditado en provençau : Samedi 5 juillet à 16 h - salle A. Tavan. Inscriptions à partir de 15 h.

Une bouteille de Côtes du Rhône sera remise à chaque participant.

De nombreuses récompenses pour 3 niveaux de connaissances :

Débutants - Confirmés - Tras que fort

Dimanche 21 Septembre : repas des pieds paquets - Réservation à partir du 2 Septembre.



Les escolans à l'Harmas de Henri Fabre

Bono vacanço en tóuti.

MEDIATHEQUE

Fermeture annuelle

La médiathèque sera fermée du lundi 4 août au lundi 25 août inclus.

Réouverture le mardi 26 août à 15 h.

Déj' lecture

Mercredi 9 juillet à 10 h

Pour fêter le début des vacances d'été, venez partager quelques lectures autour d'un petit déjeuner improvisé.

Pour les enfants de 6 à 10 ans. Sur inscription uniquement.

Renseignements et réservations au 04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateaufdegadagne@orange.fr

VIE PAROISSIALE

Catéchisme

Les inscriptions pour l'année 2014/2015 auront lieu le Mercredi 10 septembre de 14 à 16 h à la Maison Paroissiale, 1 rue des Bourgades.

Les enfants concernés par cette démarche peuvent commencer dès le CE1 (*Eveil à la foi*) et pour le catéchisme à partir du CE 2. Les inscriptions auront également lieu pour les jeunes à partir de la 6^{ème} pour venir à l'aumônerie et ainsi se préparer à la profession de foi et la confirmation.

Départ et Nomination

C'est avec regret que nous verrons partir début Septembre, notre vicaire, le père Hector Argamonte qui va continuer son ministère dans une paroisse voisine.

D'abord comme séminariste, puis diacre et enfin comme prêtre, il a su pendant ce court séjour parmi nous, se faire apprécier par les habitants dans les moments heureux, mariages, baptêmes, mais aussi dans les moments difficiles, lors de la perte d'un être cher. Les jeunes de l'école St Charles garderont aussi de lui un agréable souvenir spirituel.

Nous aurons la joie d'accueillir un nouveau vicaire en la personne du père Nelson Vega, ordonné prêtre en Juin. Nous le connaissons déjà en qualité de séminariste. Il secondera le curé de notre secteur inter-paroissial Gadagne-Jonquerettes, le Père Guisepe Giau.

Nous souhaitons à tous les deux, avec l'aide de l'Esprit Saint, un heureux ministère au service des Autres dans leur paroisse respective.

Parkings

L'Association Paroissiale possède deux emplacements libres de parking privatif. Pour tout renseignement, s'adresser les jeudis après-midi - permanence de 14 h 30 à 16 h 30 - à la Maison paroissiale.

COMPAGNIE DE LA MOUVANCE

La Compagnie de la Mouvance présente, **du 5 au 27 juillet à 13h**, (relâche le 16 juillet), à L'atelier 44, 44 rue Thiers à Avignon :

Sur le quai, d'Alain Gras

Avec : Yves Sauton, Alain Gras et la voix de Paul Anrieu.

Mise en scène : Christine Eckenschwiller

Réservations : 04 90 16 94 31

Deux clowns ont raté un bateau. Celui qui devait les emmener « là-bas, de l'autre côté de la mer », où le public et le succès les attendent. Zip et Zap sur le quai se parlent et nous parlent d'espoir, de rêves et de peurs. Ils parlent comme parlent les clowns, avec leur cœur... pour que nous les entendions.

LI BON VIVÈNT

La plupart des activités s'arrêtent durant les mois de juillet et août. Contactez le responsable de chaque groupe pour connaître les dates de reprise de votre activité en septembre.

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de s'inscrire pour **la sortie à Narbonne** du samedi 27 septembre, avec la visite de la maison natale de Charles Trenet. A midi : buffet à volonté (68 € pour 45 personnes). Le repas champêtre du 1^{er} juin s'est déroulé sous le soleil et a rassemblé 130 personnes. Après un excellent repas, nos adhérents ont participé à diverses animations (pétanque, jeux de cartes, promenades, danses...)



Nous vous donnons rendez-vous en septembre, les mardis 2, 16 et 30, pour des jeux de société à 15 h, salle Anfos Tavan, et vous souhaitons de passer un agréable été.

Éliane Rolland 06 30 63 63 54

Hervé Hugues 06 71 52 71 96

asslv@laposte.net

Le saviez-vous?

Juillet nous amène les grandes chaleurs, mais la température n'est pas un effet instantané de la présence du soleil ; elle est le résultat de l'accumulation de la chaleur à la surface de la terre. Elle augmente, même après le 21 juin, tant que la diminution de la hauteur du soleil et la durée des jours est peu sensible. C'est par la même raison que la plus haute température de la journée est à 14h et non à midi ; que le maximum annuel a lieu vers le 15 juillet, et non au solstice d'été ; que la plus basse température de l'année a lieu en janvier, et non au solstice d'hiver.

C'est en juillet que commencent les jours caniculaires. A cette époque de l'année, la belle étoile qu'on nomme Sirius se lève et se couche en même temps que le soleil, et comme Sirius fait partie de la constellation du Chien, en latin canis, dont le diminutif est canicula (petite chienne), l'époque des températures élevées fut appelée canicule.

VELO CLUB LE THOR/GADAGNE

L'école de cyclisme a terminé le *Trophée de Provence*. Par équipe, le club est vice-champion de Provence, derrière le grand braquet de Marseille. A titre individuel, deux coureurs, Plauche Victoire et Patellaro Dorian, sont vice-champions de Provence de leur catégorie et sont ainsi qualifiés pour participer au *Trophée de France* à Montoire (41) au sein de l'équipe de Provence. D'autres licenciés du club sont aussi sur le podium : Imbert Julie et Guillot Julie sont deuxièmes en *poussins*, Chastel Carla est troisième en *pupilles*, Guillot Valentin est troisième en *minimes*.

Au niveau des *minimes*, une belle satisfaction avec un podium cent pour cent thorois, à l'issue des trois manches, du classement final du *Trophée des Portes de Provence*. En effet, Guillot Valentin termine avec le maillot jaune, Patellaro Dorian est deuxième et premier minime 1 et Plauche Romaric troisième.

Chez les séniors, Galanti Olivier est une nouvelle fois champion de Provence de la catégorie *pass cyclisme*. Il a aussi participé au championnat corporatif des employés territoriaux à Panzoult-Chinon (37), où il a terminé septième. Dans cette ville se déroulait aussi le championnat de France des sapeurs-pompiers. Galanti Mélissandre y a pris part et a fini vice-championne de France.

Une petite ombre au tableau ce mois-ci avec la terrible chute en course dont a été victime Guy Julien lors de l'inter régions cadets à Valromey (01). Cette chute s'est soldée par un traumatisme crânien, un traumatisme facial et quatre dents cassées.

Chez les *cyclotouristes*, outre les rallyes dominicaux, certains testent leurs capacités en passant les différents brevets fédéraux (150km), Audax (300km) et même, pour Napierala Michel et Sanchez Michel, le brevet de randonneurs mondiaux (400km).

A NOS CORRESPONDANTS

Le prochain BM paraîtra début septembre.

Nous remercions nos correspondants de nous remettre leurs articles avant le 20 août dernier délai.

La Rédaction du BM

FOYER RURAL

Apéritif du FRL

Vous êtes tous conviés le **Mardi 1er juillet** à l'apéritif de fin d'année qui nous permettra de nous retrouver à partir de 18h30 au Château de la Chapelle.

Inscriptions Musique

Instruments enseignés : *accordéon, batterie, guitare, piano, basse, éveil musical*. Les cours se remplissent très vite et il vous est vivement conseillé de vous inscrire très rapidement si ce n'est pas déjà fait, afin de vous assurer une place à la rentrée.

Inscriptions Activités Pour Tous

Yoga, Sophrologie, Anglais, Danse, Gym, Décoration, les inscriptions étant ouvertes à tous à partir du 2 juillet, n'attendez pas pour vous inscrire ou vous réinscrire, les cours se remplissent très vite.

Les inscriptions peuvent être déposées sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie, à l'attention du FRL.

Possibilité de s'inscrire directement au bureau aux heures de permanence, le mercredi matin de 9h à 12h.

La reprise de l'ensemble des activités **Musique et Activités Pour Tous** se fera à partir du lundi 15 septembre.

D'ici là on vous souhaite de passer un bel été, et de bonnes vacances.

Vous pouvez laisser vos messages sur notre boîte mail ou sur notre répondeur qui sont relevés tous les jours également pendant la période estivale.

04 90 22 12 63 - frlgadagne@wanadoo.fr - Site internet : www.frlgadagne.fr

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PIERRE GOUJON

Dimanche 6 juillet sur Campbeau
(repas tiré du sac).

Renseignements et inscriptions au
06 22 89 56 78 ou
www.lesancienselevesdegadagne.jimdo.com



PIQUE-NIQUE
DES
RETRouvAILLES



Dimanche 6 juillet 2014

Au plateau de Campbeau à partir de 12h

Repas tiré du sac.
Apéritif offert par l'association.



LA CASTEL NOVÈNCO

C'est devant une assistance peu nombreuse que s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle de *La Castel Novenco*. Le Président, Max Peyremorte a fait le bilan de l'activité de la société pour la saison écoulée, au cours de laquelle aucun incident notable n'a été à déplorer.

Le bilan financier fait apparaître un résultat équilibré pour un nombre de chasseurs constant (122).

Le rapport sur le piégeage des renards enregistre une baisse des prélèvements, 27 renards prélevés en 2011, 19 en 2012 et 12 cette année.

Le bilan concernant la chasse aux sangliers indique que 3 animaux ont été abattus sur le territoire de Gadagne.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

- Approbation des comptes
- Maintien du prix des cartes soit:
 - . Sociétaires : 70 €
 - . Etrangers : 230 €
 - . Carte Journalière : 20 €
- Renouveler Maxime Faraud comme chef de battue.
- Accorder un seul carnet de battues.
- Les permanences pour les cartes étrangers se tiendront les samedi 30/08 et 6/09 au caveau de Mr Geren de 11h à 12h.
- Les cartes sociétaires seront disponibles en mairie à partir du Lundi 4 Août.
- Renouveau de l'interdiction de chasser les mercredis de l'ouverture générale jusqu'au 5 octobre.

Une demande sera formulée auprès de la Fédération pour que les gardes fédéraux patrouillent sur notre territoire, plus particulièrement pendant cette période.

QUARTIER LIBRE

La Compagnie Quartier Libre
au Festival OFF d'Avignon 2014

Du 4 au 20 juillet à 19h30
Relâche le **lundi 14 juillet** (durée : 1h 30)
5, rue du Collège de la Croix, Avignon
(à côté du théâtre du Cabestan)
Réservation fortement recommandée
(30 places) : 06.77.89.10.68

Avec « **La Mastication des morts** » de Patrick Kermann, mise en scène de G. Zachayus.

Un retour au pays, une visite aux champs des morts, et voici tout un petit monde de l'ombre qui se met à se raconter, à râler, à invectiver le passant jetant peu à peu une lumière singulière sur la vie d'un village tout au long d'un siècle. Amours et haines, sexe et cruauté, crimes et châtements tel un peintre impressionniste, Kermann nous dresse avec humour (noir) et tendresse le portrait d'une société rurale.

Interprète(s) : Thierry Alario, Alain Arnaud, Elisabeth Baillon, Agnès Bohanne, Jean-Claude Guignon, Louis Guyard, Céline Huertas, Nathalie Moins, Damas Parsy et Régine Ryckoort.

Demi-tarif pour les Castelnovins

COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE

En l'honneur du centenaire de la Grande Guerre de 14-18, des manifestations de commémoration en mémoire aux Anciens combattants sont organisées dans toute la France. Notre village a eu le privilège et l'honneur d'être choisi, avec trois autres communes du Vaucluse (Grambois, Valréas et Apt), pour accueillir l'une de ces manifestations, sur le thème :

**"Des provençaux stigmatisés
mais mobilisés sur tous les fronts"** .

Elle se déroulera le **31 juillet** sur Campbeau, avec le programme suivant :

18h30 : commémoration

19h : apéritif

21h30 : spectacle



Il n'y a pas une famille qui n'ait été endeuillée par la Grande Guerre. Aujourd'hui, reconstituer des récits singuliers nous fait vivre l'histoire autrement, dans sa dimension sensible mais aussi dans la pratique sociale d'une mémoire collective en lien avec un territoire et sa population.

Ainsi émergent des villages et villes du Vaucluse, au travers de monographies locales, les vies de soldats, femmes, enfants et immigrés de guerre.

Le Musée départemental d'Histoire Jean Garcin : 39-45 L'Appel de la Liberté propose une série de spectacles, réalisés par La Compagnie des Patrimoines, qui associent la lumière, le son, les lectures d'archives et de correspondances d'époque. Autour du monument aux morts, seul patrimoine tangible de notre quotidien, ils retracent des parcours individuels et donnent ainsi une existence aux noms gravés sur la pierre. Un cahier-recueil (diffusé gratuitement) "Vaucluse à ses morts glorieux, Paroles éteintes, paroles de vie de la Grande Guerre", accompagne ces représentations.

Quand m'enanarai...

Ai sèmpre souveta parti un vèspre de setembre, e me vese alounga sus moun lié, à mita d'assetoun, la fenèstro duberto enca'n cop sus li roso de l'estiéu pougido au souléu, frustado pèr l'alèn d'un'aureto bressant lis abiho en bousco d'agriero.

Tout aco sènso l'agno, ni plagnun, ni tristesso, mai embuga de pas e de sereneta. Saurai que rèn s'arresto, que la vido e la mort soun uno causo unico. Sarai persuada qu'uno fes redevengu pouso e mescla à la terro, dounarai mai la vido pèr l'entredous di racino, dóu pège, di branco, di fuèio e di frucho. E que moun esperit, libre pèr sèmpre, deliéura de moun cadabre abena, floutejara dins l'èr, participant à tout.

Batrai pèr orto e pèr li vilo. Sarai aperamount e eilabas, dins li mar, sus li cimo, dins l'erbo dóu ribas, dins la fango di camin, dins lou rai de souléu escandihant lou cèu après l'aurige e, perqué pas, mescla à tout ço qu'es bon, tout ço qu'es bèu, tout ço qu'es grand. Lou risoulet de l'enfantoun à l'aubo de sa vido, levant li bras devers sa maire après li premié pas que vèn de faire; lou brut de l'aigo cascaiant sus li pèiro e refrescant la mouso en milanto perlo esbrihaudanto.

Li gouto de l'eigagno penjado lou matin i telaragno, teissudo dins l'oumbrun pèr la travaiarello bestieto raiado de verd e de jaune que dèu tua pèr viéure.

Sarai li nivo achavani cavaucant l'aurasso que li brefounié bourroulon e estrasson en retrasènt d'imajo fàntasti e fugidis.

Sarai lou brut dóu vènt la nue dins li grand pin di pendis dóu Ventour.

Sarai lou roussignòu que canto à la lugano touto la nue au bord dis aigo, empurant sis amour de sa musico encantarello.

Sarai, belèu, lou gau di catedralo, jitant au cèu desempièi milanto an soun cant de glòri e d'espèr.

Saurai que lou retra espaventable de la mort, barrulant dins lou vaste mounde emé sa daio sus l'espalo, n'es qu'un'imajo tout just bono pèr manteni lis ome dins la crènto e l'ignourènci, mai que se pòu tambèn imagina coume uno divesso vestido de velet blanc, aubourant si man vers lou cèu e leissant s'envoula uno blanco tourtouro.

Vole pas que se ploure. Aurai fa moun pres-fa e leissarai à mis enfant lou suen de countunia dins l'endraiado que ié moustrère tout de long de ma vido.

Quand moun atahut passara lou pourtau pèr m'èna vers lou cros que m'espèro eilamont sus la colo, voudriéu que lou reviron pèr un ultimo a-diéu-sias à l'oustau qu'avèn basti, e au jardin qu'avèn crea ensèn, ma femo, mis enfant e iéu.

E pièi parti...

Mai, pamens, vole dire encaro que pèr aro, la vido m'agrado coume ei e que siéu lest à la countunia encaro forço tèms !

Pèire Courbet de Castèu-Nòu

Lorsque je m'en irai...

J'ai toujours souhaité partir un soir de septembre, et je me vois, à demi assis sur mon lit, la fenêtre ouverte encore une fois, sur les roses de l'été offertes au soleil, caressées par le souffle d'une brise berçant les abeilles à la recherche de pollen.

Et ce, sans plaintes, ni gémissements, ni tristesse, mais en paix et dans la sérénité.

Je saurai que rien ne s'arrête. Que la vie et la mort sont une chose unique. Je serai persuadé qu'une fois redevenu poussière et mêlé à la terre, je redonnerai à nouveau la vie au travers des racines, du tronc, des branches, des feuilles et des fruits et que mon esprit délivré de mon cadavre usé, flottera dans l'air, participant à tout.

Je serai dans les champs et dans les villes. Je serai tout là-haut et là-bas. Dans les mers et sur les sommets, dans l'herbe du talus, la fange du chemin, dans le rayon de soleil éclairant le ciel après l'orage et, pourquoi pas, mêlé à tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, tout ce qui est grand.

Le sourire de l'enfant à l'aube de sa vie, levant les bras vers sa mère, après les premiers pas qu'il vient de faire ; le bruit de l'eau chantant sur les pierres et rafraîchissant la mousse en mille perles éblouissantes.

Les gouttes de rosée posées le matin sur les toiles d'araignées, tissées dans l'obscurité par la laborieuse bestiole rayée de vert et de jaune, qui doit tuer pour vivre.

Je serai les nuages d'orages chevauchant les tempêtes qui les malmène et les déchire et en fait aussi des portraits merveilleux autant que fugitifs.

Je serai le bruit du vent la nuit dans les grands pins des pentes du Ventoux.

Je serai le rossignol qui chante sous la lune, toute la nuit au bord des eaux, stimulant ses amours de sa musique enchanteresse.

Je serai peut-être le coq des cathédrales, lançant au ciel depuis mille ans son chant de gloire et d'espoir.

Je saurai que le portrait épouvantable de la mort, errant par le vaste monde avec sa faux sur l'épaule, n'est qu'une image tout juste bonne à maintenir les hommes dans la peur et l'ignorance, et que l'on peut l'imaginer aussi comme une déesse, vêtue de voiles blancs, élevant ses mains vers le ciel et laissant s'envoler une blanche colombe.

Je ne veux pas que l'on pleure. J'aurai accompli ma tâche et je laisserai à mes enfants le soin de continuer dans la voie que je leur ai montré tout au long de ma vie.

Quand mon cercueil passera le portail pour m'en aller vers le tombeau qui m'attend là-haut sur la colline, je voudrais qu'on le ramène pour un ultime adieu à la maison que nous avons bâtie. Et au jardin que nous avons créé ensemble, mon épouse, mes enfants et moi.

Et puis, partir...

Mais, néanmoins, je tiens à dire que pour l'instant, la vie me convient comme elle est et que je suis prêt à vivre encore fort longtemps !